

Agent(e) de maintenance des bâtiments (TP)

Financement



Formation professionnelle continue
Habilitation de service public (PRF
HSP)

N° de marché : 2023P007S02105

Organisme responsable et contact

DIRECTION REGIONALE AFPA
NOUVELLE-AQUITAINE
ZIANE YASSINE
06.25.57.77.22
yassine.ziane@afpa.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Accès sans sélection sur prescription ou auto
positionnement.

Prérequis pédagogiques :

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre d'obtenir un premier niveau de qualification.

Contenu et modalités d'organisation

TP - Période d'intégration AMB - Intégrer son groupe et sa formation S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel Repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable Préciser ses besoins de formation et contractualiser son parcours personnalisé S'inscrire dans une perspective d'emploi - 35 h TP - Bloc de compétences : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment - Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment - 280 h TP -Période 1 en entreprise - Se confronter à la réalité professionnelle Mettre en application des acquis Développer des compétences transverses Etablir un réseau favorisant l'insertion professionnelle - 70 h TP -Bloc de compétences : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment - Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment - 175 h TP -Bloc de compétences : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment - Effectuer la maintenance améliorative courante de l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment - 140 h TP-Période 2 en entreprise - Se confronter à la réalité professionnelle Mettre en application des acquis Développer des compétences transverses Etablir un réseau favorisant l'insertion professionnelle - 140 h TP -Période de certification

...

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de maintenance des bâtiments - Niveau 3 : CAP, BEP
(Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00448825	du 01/02/2024 au 31/12/2027	(16)	AFPA CHARENTE		Non éligible	FPC